

Tavannes, le 22 juin 2026

Elections générales au Synode des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure (législature 2026-2030)

Sont proposé-e-s à la députation au Synode des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure dans le cercle électoral de Bienne – Jura bernois :

- **Ammann Pierre**, directeur, Rue du Nord 7, 2720 Tramelan
- **Sylvain Fattebert**, traducteur, Rue des Marchandises 4, 2502 Bienne
- **Gfeller Mario**, retraité/juge honoraire, Chadefontaine 19, 2740 Moutier
- **Gmünder Reto**, pasteur, Rue du Krähenberg 14, 2503 Bienne
- **Hoyer Marie-Luise**, secrétaire de paroisse/musicienne, Grand-Rue 6, 2602 Corgémont
- **Matthieu Mérillat**, pasteur, Grand-Rue 41, 2603 Péry
- **Elisabeth Ory**, économiste retraitée, Rte de Bienne 19, 2536 Plagne
- **Schaer Raphaël**, avocat, Chemin du Compois 8, 2533 Evilard
- **Schmid Jean-Marc**, pasteur retraité, La Gourbache 10, 2735 Malleray

Au moins 25 personnes habilitées à voter dans le cercle électoral concerné peuvent présenter des candidatures complémentaires à l'attention du Conseil du Synode jurassien (Rue du Pasteur-Frêne 12, 2710 Tavannes) d'ici au **vendredi 31 juillet 2026, 17 h** au plus tard. Les candidatures doivent contenir les informations mentionnées à l'art. 13, al. 2 du règlement sur les élections au Synode (RLE 21.220).